

Mesdames, Messieurs,

La Réunion du 3<sup>ème</sup> trimestre du Conseil départemental de l'Aisne se tiendra le **lundi 26 septembre à 10 heures**, dans la **salle des délibérations de l'Hôtel du Département, 2 rue Paul Doumer à Laon**.

En introduction de cette réunion, présentation du film institutionnel « Le Département de l'Aisne, au service des hommes et du territoire »

L'ensemble des rapports sera ensuite présenté à l'assemblée dont :

- N°150 - La répartition du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe professionnelle 2022 pour les communes et groupements défavorisés
- N° 250 - La participation financière 2023 au fonctionnement des Collèges
- N°551 / 552 - Le soutien aux partenaires culturels et sportifs
- N°651 / 654 - Les rapports relatifs à l'habitat et l'énergie dont la Programmation financière relative à l'habitat inclusif, la prolongation du PIG départemental de lutte contre la précarité énergétique, le partenariat avec l'OPAL avec une convention cadre fixant les grandes orientations, un plan d'actions et de financement pluriannuels et une convention d'objectifs dont le développement des opérations exemplaires sur le plan énergétique...
- N° 950 - Le Contrat de Plan État Région (CPER)

Vous êtes cordialement convié(e) à assister à cette séance, ainsi qu'au déjeuner.

Merci de bien vouloir me **confirmer votre présence** à la réunion, et également me préciser si vous souhaitez participer au déjeuner, au **06 38 99 23 82** ou par retour d'**e-mail**.